ZOOM TERRITORIAL
YVELINES & VAL D'OISE

APF France handicap

N° 02 >>> Mai à juillet 2019

COMMUNICATION

Une communication dynamique est essentielle pour la réussite de nos projets, pour nous faire connaître et reconnaître.

Retrouvez notre stratégie de communication page 10.

Délégation des Yvelines
Tél. : 01 30 44 14 41 - dd.78@apf.asso.fr

Délégation du Val d'Oise
Tél. : 01 30 10 60 60 - dd.95@apf.asso.fr

SOMMAIRE

Edito 2

Actualités 3-7

Camille GAUCHER, stagiaire
Assemblée générale 2019
Sorties découvertes du Vexin
« En route pour nos droits »
Manifester pour une amélioration du PAM
Assemblée départementale (78)
Solstice des Arts
Passons de bons moments ensemble
Sorties pendant la période estivale (95)
Assemblée départementale (95)

En direct de nos établissements et services 8-9

SAVS-SAMSAH 78 : un jeu de cartes évaluatif pour nos usagers
Conseil à la vie sociale (95)
Olympiades Handisport
Philobus

Focus 10-11

Développer la communication

Retour sur ... 12-13

CAPFD 78 : 4 années de mandat

En direct des groupes 14

Groupe Relais de Poissy
Groupe Relais de Versailles
Groupe accessibilité (78)
Groupe sensibilisation (78)
Groupe Jeunes (78)
Groupe Loisirs et rencontres (95)
Un groupe Jeunes à la délégation du Val d'Oise
Groupe Accessibilité (95) : prochaines réunions

Evènement 15

Barbecue Party (78)

Cela peut vous intéresser 15-18

A vendre
Fiscalité et handicap
Ecoreso Autonomie
La délégation APF du Val d'Oise :
Pourquoi t'ai-je négligé toutes ces années ?

Ressources / partenariats 18

Famille de coeur

Adhésion 19

L'équipe de rédaction 19

Agenda 20

Edito

Le 25 mars dernier, les comités de pilotage chargés de veiller au bon déroulement du processus électoral ont organisé le dépouillement des votes de renouvellement des membres du conseil APF de département (CAPFD) des Yvelines et du Val d'Oise.

Dans les Yvelines, 144 votants ont désigné 5 conseillers ; dans le Val d'Oise, ce sont 99 votants qui ont élu 9 membres. Les deux conseils sont élus pour un mandat de 4 ans.

En respect de la charte de l'APF et de ses valeurs humanistes, militantes et sociales, les membres du conseil APF de département sont garants de la mise en œuvre départementale des orientations associatives et politiques nationales d'APF France handicap.

Le CAPFD veille et participe à la mise en œuvre des actions de proximité essentielles dans le département : accueil individualisé, lien associatif entre les acteurs APF, animation de groupes, animation de la démocratie interne, représentations externes, etc ... Le CAPFD propose, valide et participe également au choix et à la mise en œuvre des actions de proximité possibles, en fonction des besoins et en mettant en œuvre les moyens nécessaires : les groupes initiatives, les groupes thématiques, les groupes éthiques, les activités de loisirs et de séjours vacances, l'innovation, etc ...

Comme on le voit, le CAPFD joue un rôle essentiel dans l'animation de la vie associative d'APF France handicap dans le département. Aux côtés du directeur territorial des actions associatives, le CAPFD contribue à développer la notoriété et les services d'APF France handicap sur le territoire au plus proche des besoins et des attentes des adhérents et d'une manière générale pour les personnes en situation de handicap.

Une fois installé, chaque CAPFD désigne 2 membres qui siègeront au conseil APF de la région Ile de France.

Nous souhaitons aux nouveaux élus un mandat riche de projets, d'initiatives et d'activités, en lien étroit et en bonne coopération avec les équipes salariées, au service des personnes en situation de handicap.

■ **Philippe HENRY**

Vous pouvez retrouver sur les blogs des 2 délégations, toutes ces informations et plus encore, puisqu'un article par jour y est publié.

Nous vous invitons donc à vous inscrire aux newsletters ou à les consulter régulièrement :

apf78.blogs.apf.asso.fr - **dd95.blogs.apf.asso.fr**

>>> **Editeur de la publication :** APF France handicap, Territoire Yvelines & Val d'Oise
>>> **Directeur de publication :** Philippe HENRY
>>> **Dépôt légal :** mai 2019 >>> **Nombre d'exemplaires :** 1000

Camille Gaucher, stagiaire sur le territoire en charge des ressources

Cela fait maintenant quelques semaines que j'ai commencé mon stage à APF France handicap, sur le territoire Yvelines et Val d'Oise.

Au-delà de ma mission principale qui consiste à lever des fonds pour les délégations et à réfléchir sur HandiDon, j'ai pu prendre part à la vie des délégations au sens large. Des ateliers de qi-gong aux opérations de sensibilisation dans les établissements scolaires, en passant par les élections ou des rendez-vous au siège, le début de mon stage a été particulièrement instructif. Chaque journée amène sa découverte !

Il s'agira désormais pour moi de concrétiser mes projets pour trouver des ressources. Vos idées sont d'ailleurs les bienvenues et je reste disponible pour échanger avec vous à ce sujet.

Je ne tire que du positif de ces premières semaines et j'ai hâte de rencontrer les adhérents et bénévoles que je n'ai pas encore vus !

■ **Camille GAUCHER**
camille.gaucherapf@gmail.com

Samedi 29 juin 2019

Pouvoir participer

Tout le monde se met en 4

1 - Pouvoir venir

Les adhérent.e.s qui le souhaitent peuvent venir à Lille pour participer à l'Assemblée générale. De plus, chaque conseil APF de département peut désigner deux adhérent.e.s pour venir à Lille.

2 - Pouvoir de chez vous !

Le 29 juin 2019, des séances permettront au plus grand nombre de voir l'AG en direct par internet au sein d'une structure APF France handicap.

3 - Pouvoir le dire !

Les adhérent.e.s qui le souhaitent pourront proposer une prise de parole lors de l'assemblée générale.

4 - Pouvoir de vote

Tous les adhérents peuvent donner leur « pouvoir de vote » à un.e adhérent.e qui se déplace à Lille.

■ **Séverine BOUGEARD**

Sorties découvertes du Vexin

L'association Escapade Liberté Mobilité a mis en place un dispositif permettant de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite les chemins de randonnée non aménagés par le prêt de matériel et un accompagnement humain adaptés. Ces véhicules adaptés au tout-chemin peuvent être utilisés tout en restant dans son propre fauteuil manuel ou électrique. De nombreuses études montrent l'intérêt de se promener au sein de la nature, cela réduit le stress, stimule le système immunitaire, stimule les capacités cognitives et les sentiments liés au bien-être.

Le 28 mars dernier, 6 adhérents APF du Val d'Oise ont pu bénéficier d'une randonnée dans le Vexin en véhicules adaptés. Cette balade était encadrée par l'association Escapade Liberté Mobilité et par une intervenante du Parc naturel régional du Vexin français. Cette intervenante a pu éveiller les adhérents à la conservation du patrimoine culturel et des écosystèmes. Une prochaine sortie aura lieu le mercredi 29 mai 2019.

■ **Samuel FORESTIER**

« En route pour nos droits ! »

Comme beaucoup de nos concitoyens et d'organisations, nous restons interrogatifs sur les suites qui seront données au Grand débat national, et notamment pour les personnes en situation de handicap.

En juin prochain, le Président de la République va organiser la Conférence nationale du handicap.

Ce rendez-vous sera essentiel pour apporter des réponses majeures et ambitieuses afin d'endiguer la précarisation et l'exclusion d'un nombre croissant de personnes et de renforcer la protection sociale (santé, compensation).

Après ce Grand débat, nous devons poursuivre notre mobilisation.

C'est pourquoi, le conseil d'administration a décidé d'organiser **la Caravane APF France handicap «En route pour nos droits !», du 7 au 14 mai prochain,** à l'occasion du 2ème anniversaire du quinquennat d'Emmanuel Macron. Une mobilisation qui se veut à la fois nationale et de proximité.

Cette Caravane sera composée de minibus qui vont converger vers Paris entre le 7 mai et le 14 mai, au départ de 4 villes et avec 4 parcours : Montpellier, Rennes, Grenoble et Strasbourg.

Le lundi 13 mai, les 2 caravanes de Montpellier et Rennes feront une halte dans les jardins du château de Versailles pour rencontrer les élus des CAPFD du Val d' Oise et des Yvelines.

Le mardi 14 mai, ce sera au final une Caravane de 24 minibus, venant de toute la France, qui finira son parcours dans les rues de Paris et avec un rassemblement de plusieurs centaines de personnes sur une des places symboliques de Paris (en attente d'autorisation de la Préfecture).

Nous avons besoin de vous tous pour ce grand rassemblement à Paris, pour nous faire entendre !

Renseignements : 01.30.44.14.41 ou dd.78@apf.asso.fr

■ **Séverine BOUGEARD**

Appel à manifester : pour une amélioration du service PAM

VENEZ MANIFESTER VOTRE MECONTENTEMENT !
(dates et lieu à définir)

Le nouveau contrat régional (le troisième), du service de transport à la demande PAM est en cours de discussion entre les financeurs et l'autorité organisatrice des transports, à savoir le Conseil Régional Ile de France, les Conseils Départementaux et Ile de France Mobilités. D'après nos informations, aucune amélioration concrète n'est à l'ordre du jour malgré un sous-dimensionnement du service et un mécontentement toujours aussi important des utilisateurs.

Selon vous, le service PAM n'est pas satisfaisant et source de stress ?
Vous exigez un service ambitieux afin de pouvoir vous déplacer ?

BREF, VOUS SOUHAITEZ LE REINVENTER ?

Nous avons besoin de vous afin de rendre visible notre détermination à rendre effectif notre droit à la mobilité

Beaucoup d'entre nous se retrouvent en situation d'exclusion sociale : Comment aller travailler, visiter de la famille, aller au cimetière, acheter du pain, s'engager dans une association si son périmètre est restreint ? Comment vivre de manière épanouie ? Comment se sentir citoyen à part entière ?

Cette situation **discrimine et assigne à résidence des citoyens,** ce qui n'est pas tolérable. Le problème n'est pas le handicap mais le refus de prendre en compte des besoins spécifiques de chaque personne et le manque de volonté politique de réparer intégralement cette injustice. Le service nous apparaît bien imparfait et largement sous-doté pour répondre réellement aux besoins des citoyens franciliens.

Rejoignez-nous si vous appelez de tous vos vœux un service PAM qui se donne les moyens de ses ambitions, à savoir être, par exemple :

- ❖ accessible financièrement en étant aux mêmes tarifs que les autres transports franciliens (Pass Navigo) conformément à la loi.
- ❖ disponible dans des délais de réservation raisonnables avec une confirmation rapide de la prise en charge
- ❖ sans restriction territoriale (libre de réserver un transport dans toute la région Ile de France)
- ❖ fiable et sans groupage
- ❖ réellement accessible quel que soit le motif de votre trajet (emploi, loisirs, médical …)
- ❖ de porte-à-porte
- ❖ 24 h/24
- ❖ avec une plateforme téléphonique agréable.

SOYONS NOMBREUX ET INFLUONS SUR LE CONTRAT PAM III

Suite à un évènement de dernière minute et à l'heure où nous imprimons ce bulletin, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer la date et le lieu de notre manifestation. Contactez votre délégation pour plus d'informations.

■ **Johan ANQUETIL**

Assemblée départementale dans les Yvelines

L'Assemblée Départementale de la délégation APF des Yvelines aura lieu le :

Samedi 22 juin 2019, de 14 h 00 à 18 h 00
À la Maison des Associations
37, avenue du Plan de l'Eglise
78960 Voisins Le Bretonneux

L'Assemblée Départementale est un moment important pour la vie associative de la délégation.

C'est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'envisager les perspectives qui s'offrent à nous. Ce sera également le moment pour vous de venir rencontrer les élus du nouveau Conseil APF de département, ainsi que toute l'équipe salariée de la délégation.

Vous recevrez un carton d'invitation en mai prochain, et nous espérons qu'un grand nombre d'entre vous répondra présent !

■ **Corinne RIVIERE**

Solstice des Arts

Comme chaque année depuis 6 ans, **le samedi 22 et le dimanche 23 juin 2019**, la Maison « Bonheur » à Magny-les-Hameaux accueille le Solstice des Arts.

Le thème retenu cette année : Nature exubérante.

Ce sera l'occasion de présenter les travaux des ateliers d'Arts Plastiques (peinture et sculpture) de la délégation des Yvelines d'APF France handicap, à un grand nombre de visiteurs (400 visites en 2018).Ce sera l'occasion aussi pour nos adhérents, de côtoyer d'autres artistes exposants, dans un partenariat avec des associations de la ville qui animeront les jardins de cette belle maison.

PROGRAMME

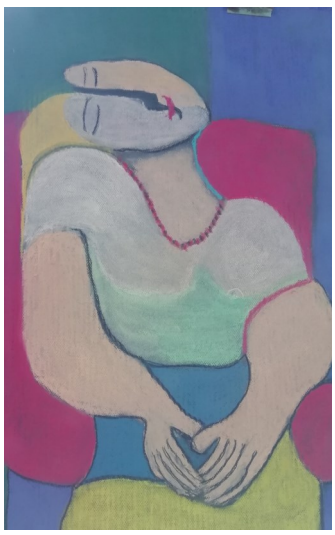

Samedi 22 juin de 14 h à 18 h

Exposition de peinture et de sculpture de 4 ateliers différents.

Dimanche 23 juin de 11 h à 18 h

- 11 h 30 : l'Harmonie Magnycoise (Musique)
- 12 h 30 : Inauguration
- Déjeuner champêtre animé par les amis de l'Estaminet (grillade, 5 euros l'assiette)
- 14 h : Lecture d'une ½ heure de l'atelier d'écriture des amis et musique associée
- 15 h : Ateliers de sculpture et atelier d'aquarelle (inscriptions souhaitées)
- 16 h : Bande Magnytique (Musique)

Contact pour inscriptions : artentete78@gmail.com

Maison « Bonheur »
Rue Ernest Chausson
78114 Magny-les-Hameaux

■ **Marie-Pierre DUNOD**

Passons de bons moments ensemble !

La période estivale arrive à grands pas et nous souhaitons vous proposer quelques idées de sorties :

Zoo de la Flèche : 18 hectares, 1500 animaux de 160 espèces différentes qui évoluent sur le parc, 100 personnes qui œuvrent chaque jour pour le bien-être des animaux et l'entretien du parc, des spectacles et animations assurés tout au long de la saison par les équipes du Zoo.

Pique-nique et promenade à la Base de Loisirs de Saint Quentin en Yvelines : L'île de loisirs nous accueille dans un cadre exceptionnel de verdure. Nous pourrons nous prélasser au soleil, découvrir la ferme pédagogique, aller à la rencontre des chevaux.

Journée détente à la mer : Prendre un bol d'air frais sur la côte normande, quel bonheur !

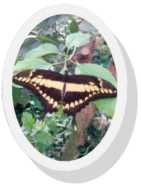

La Serre aux Papillons : Dans une ambiance luxuriante de jungle équatoriale, découvrez un spectacle féerique donné par 700 papillons exotiques vivants qui volent au milieu des visiteurs parmi des fleurs et des plantes rares.

A ce jour, le programme n'est pas définitivement établi. La réalisation de la sortie dépendra du nombre d'inscrits et de la disponibilité des bénévoles.

Le nombre de places étant limité, merci de vous préinscrire auprès de la délégation par mail (dd.78@apf.asso.fr) ou par téléphone au 01.30.44.14.41.

■ **Elodie LEGASTELOIS**

Appel à projet : sorties pendant la période estivale

L'été approche, des questions sont régulièrement posées sur les sorties et activités mises en place durant cette période.

Cette période est, nous le savons, plus compliquée, car beaucoup de lieux fonctionnent au ralenti. L'équipe de la délégation se tient disponible pour accompagner la mise en place de projets de sorties et d'activités en commun entre adhérents.

Contact : samuel.forestier@apf.asso.fr

■ **Samuel FORESTIER**

Assemblée départementale dans le Val d'Oise

Réservez votre journée du samedi 28 septembre 2019 !

Plus d'informations sur cet évènement vous seront communiquées dans le prochain numéro de ce zoom.

■ **Philippe HENRY**

SAVS - SAMSAH 78 : Un jeu de cartes évaluatif pour nos usagers

Dans le cadre de notre évaluation interne débutée au cours du deuxième semestre 2018, l'avis des usagers sur notre fonctionnement est primordial.

Les temps de travail au service étant longs et fastidieux, il a été nécessaire de développer un outil de recueil. Un jeu de cartes interactif a donc été créé sur la base du référentiel.

Ainsi, les professionnels, au cours de leur visite, peuvent proposer aux usagers qui le souhaitent de répondre aux questions tirées au sort.

Ce travail est nécessaire pour améliorer la qualité de service. Il permet de faire un état des lieux du fonctionnement et de mettre en œuvre de nouvelles pratiques. Cette démarche de progression s'appuie sur tous les acteurs de l'accompagnement : usagers, professionnels et partenaires.

■ **Mélanie EGLER**

Conseil à la Vie Sociale dans le Val d'Oise

Le mardi 15 janvier dernier, la délégation du Val d'Oise a accueilli le Conseil de la Vie Sociale (CVS) du SAVS-SAMSAH de Cergy. La rencontre entrait dans le cadre du rapprochement entre structures APF sur le département, pour étudier les possibilités de projet à mener en commun.

Le CVS et le Conseil APF de département (CAPFD) arrivant en fin de mandature, l'idée était d'échanger autour de la mobilisation de candidats pour ces instances.

Des élus du CVS et du CAPFD, des adhérents de la délégation intéressés par le sujet, une administratrice d'APF France handicap ainsi que des professionnels des deux structures ont échangé pendant 2 heures sur la difficulté à mobiliser des candidats à ce type d'instance et plus globalement sur la mobilisation de bénévoles.

Suite au rapprochement entre les élus du CVS et la délégation, ces derniers ont décidé d'adhérer à la délégation. Deux d'entre eux se sont portés candidats au CAPFD.

L'idée de réaliser une vidéo de promotion du CVS a été retenue. D'une durée de 4 minutes, elle présente les activités et le rôle d'un CVS par la voix de ses trois élus. La vidéo sera partagée aux usagers du SAVS SAMSAH avant le début du processus électoral de renouvellement du CVS.

■ **Philippe HENRY**

Olympiades handisport

Agenda 21 — Développement durable, le sport s'engage

Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val d'Oise organise la deuxième édition des **Olympiades des Établissements Spécialisés** au CDFAS d'Eaubonne **le mardi 14 mai,** en partenariat avec les Comités Départementaux Handisport et Sport Adapté, avec le soutien du Conseil Départemental, d'ENEDIS et de la MAIF.

L'occasion de mettre en avant le Sport et Handicap ainsi que les pratiques sportives adaptées aux personnes en situation de handicap.

Tout comme les JO, la cérémonie d'ouverture des Olympiades respectera le rituel : défilé des sportifs parés de tee-shirts et drapeaux, relais de la flamme, montée du drapeau et hymne olympique, allumage de la vasque et serment des athlètes et des entraîneurs.

C'est dans la joie et la bonne humeur, que les résidents du **foyer Louis Fievet de Bouffémont d'APF France handicap** prendront part à différents ateliers sportifs handisport et sport adapté : tir à l'arc, pétanque, athlétisme, sarbacane, boccia, push-ball, rugby.

■ **Samuel FORESTIER**

Philobus

Le lundi 25 février dernier, s'est tenue une rencontre entre 3 enfants de l'atelier Philobus du Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile (SESSAD) de Cergy et 5 adhérents de la délégation du Val d'Oise. Elle s'est organisée dans le cadre du parcours thérapeutique animé par le SESSAD au bénéfice des enfants accompagnés.

Cette rencontre a été riche en partage ; adultes et enfants ont pu partager leurs visions, leurs expériences et leurs ressentis autour du thème « grandir ». Le temps de parole de chacun était respecté grâce au bâton de parole. Les enfants ont été agréablement surpris par la sagesse qui se dégageait derrière leur innocence et le recul qu'ils pouvaient avoir sur leurs propres expériences. Il n'y a eu ni leçon de vie, ni morale, juste un partage d'expérience en toute humilité et simplicité.

■ **Samuel FORESTIER**

Verbatim des enfants lors de la séance

Grandir, ça peut permettre de faire des choses qu'on n'avait pas l'habitude de faire.

Il faut garder cette part d'innocence, s'émerveiller de rien, de tout.

Grandir, c'est savoir se prendre en main.

On reste toujours un petit enfant dans notre esprit.

- Avoir un handicap, est-ce que c'est embêtant ?
- Ça donne plus de motivation.

Grandir : responsabilité, âge mental, force.

Je suis à la retraite et je me sens débordé, je suis sollicité de toute part.

Quand on grandit, on s'émerveille pour de nouvelles choses.

Quand on grandit, on comprend mieux sa maladie, sa pathologie, on gère mieux les crises. Sa maladie, peut-être qu'on la détestait, en grandissant peut-être que ça devient une amie qu'on apprend à mieux connaître. On apprivoise mieux son handicap.

On évolue, on apprend toute la vie, jusqu'à la fin.

Des fois j'oublie que j'ai un handicap, quand je joue au foot par exemple. Les copains me demandent : « tu es sûr que tu as quelque chose ? ».

Grandir, ça permet d'apprendre les choses du quotidien.

Il y a des enfants qui sont responsables parfois plus que les adultes.

A la retraite, on prend le temps de faire des choses qu'on n'a pas eu le temps de faire quand on travaillait. Le bon côté, c'est qu'on peut s'occuper des siens. On en profite plus que pendant la vie active.

Moi le regard des autres ça m'est complètement égal. J'ai évolué, maintenant je m'en fiche.

Vous les enfants, continuez de grandir en taille et en âge, mais surtout continuez de développer votre potentiel.

Grandir c'est une évolution, on ne grandit pas, on passe des étapes.

On ne peut grandir que si on prend conscience de certaines choses. La psychologie m'a permis d'approcher une partie de moi qui était en quête.

Grandir c'est évoluer, apprendre des choses qu'on ne savait pas faire, être plus responsable, plus autonome, ne plus être protégé par Papa, Maman. Les parents nous aident à grandir, et à un moment donné il faut se prendre en main.

- Bébé, enfant, pré-ado, ado, adulte, et c'est là que commence la vieillesse.
- … Il y a la puberté aussi !

J'ai envie de grandir dans ma tête mais de rester un enfant.

Grandir, c'est passer à un stade un peu plus responsable de soi.

Quand on est grand, on apprend de nouvelles choses.

- Mon handicap ça m'empêche un petit peu de grandir. Ça me gêne pour communiquer avec les autres.

Grandir, c'est changer, se remettre en question, voir le monde comme un enfant le verrait, participer à la vie commune.

78
95

Développer la communication

Le nombre des adhérents et des bénévoles est **en baisse** continue ces dernières années. Or ces acteurs sont au cœur de la vie associative ; sans eux, APF France handicap perd sa raison d'être notamment pour les aspects liés à la défense des droits et à la revendication.

APF France handicap apparaît également **moins visible** aux yeux de certains de ses partenaires du territoire.

Il est vrai que la réforme des délégations engagée en 2014 se traduisant en particulier par la baisse de ses effectifs salariés a entrainé une baisse de sa capacité à se mobiliser sur le territoire.

Les assemblées départementales en 2018 ont montré que les adhérents présents **partagent ce constat.** Ils ont fortement insisté sur la nécessité de plus et mieux communiquer sur APF France handicap, de manière à ce que notre association retrouve la notoriété qui était la sienne ces dernières années.

Les objectifs de travail :

- <u>Augmenter le nombre d'adhérents et de bénévoles afin de redynamiser l'association :</u>
  - **Développer la notoriété locale**
  - **Créer une adhésion spécifique pour les usagers des établissements**
  - **Communiquer sur l'avantage fiscal**
  - **Participer à des événements et manifestations externes**

10 % des adhésions

- <u>Améliorer la visibilité sur le territoire :</u>

Nouvelle plaquette territoriale

Déposer des visuels APF avec présentation pendant une rencontre

Réalisation de supports de communication

Etude de faisabilité voire d'expérimentation d'un compte sur un réseau social

Focus

- <u>Développer l'attractivité de nos manifestations et de nos activités :</u>
  Lister les évènements
  Créer un évènement ouvert à tous
  Développer de nouvelles activités

- <u>Développer les partenariats pour une meilleure synergie de nos actions selon une approche inclusive :</u>
  Etudier la création d'autres groupes relais
  Inscription aux newsletters des communes, maisons de quartier, lieux de loisirs, …
  Devenir partenaire d'un évènement et non organisateur
  Cibler des entreprises avec des engagements RSE
  Mettre en place un stage dédié (Camille Gaucher)
  Solliciter le réseau des adhérents et bénévoles
  Organiser HandiDon en favorisant les partenariats externes

Ces objectifs de travail s'intègrent parfaitement dans les cinq axes du projet associatif 2018-2023 de l' association « Pouvoir d'agir, Pouvoir choisir »

➔ Être acteur d'une société inclusive et solidaire
➔ Rendre les droits effectifs
➔ S'engager pour l'autonomie et l'autodétermination des personnes
➔ Renforcer notre dynamique participative
➔ Construire ensemble pour être plus forts

Et concrètement ?

Vous souhaitez nous aider dans la réalisation de ces axes de travail ?

Vous êtes les bienvenus !

Prenez contact avec Séverine
par mail (severine.bougeard@apf.asso.fr)
ou par téléphone au 01.30.44.14.41

■ **Séverine BOUGEARD**

... CAPFD 78 : 4 années de mandat

Nous arrivons au terme de 4 années de mandats électifs, avec les membres de cette équipe :

ABOU Marc
CHAUVEAU Jean-Marc
CAUMEL Pierre-Olivier
JANNETON Gérard
LAMARRE Marie-Pierre
MEMBRIVES Marysette
PIMONT Raymond
ROUSSEAU Olivier
ZOGHAIB Catherine

Merci à tous, pour avoir assuré, assumé, et honoré vos mandats.

Chacun a fait un bon travail au travers de représentations , afin d'être le plus proche possible de l'écoute, et de la demande de nos adhérents.

Nous avons œuvré pour les valeurs d'APF France handicap, en gardant le cap que l'essentiel est toujours d'aller plus loin, et plus haut, afin que nos droits soit respectés,. Nous avons œuvré pour que chacun se retrouve dans notre association, comme dans une grande famille, cherchant à améliorer le quotidien (rompre l'isolement, l'accompagnement des personnes, ...).

Les représentations que chacun a réalisé fonctionnent pour la plupart d'entre elles.

Je suis très confiante qu'à l'avenir, les routes qui on été tracées continueront leur chemin, et que la nouvelle équipe fera honneur au travail accompli.

Merci à l'équipe d'avoir été à mes côtés et de m'avoir si bien épaulée.

■ **Liliane MORELLEC**

... Vous avez loupé le thé dansant ?

Vous étiez environ 55 personnes à venir écouter le magnifique orchestre de Nézel Music et virevolter sur des airs entrainants le dimanche 31 mars dernier à la Maison de quartier de Porchefontaine de Versailles.

Les pâtisseries réalisées par nos formidables bénévoles ont eu un succès fou (surtout les tartes pommes-vanille et pommes-citron !).

Un immense MERCI à tous pour votre implication et la réussite de cette belle après-midi ensoleillée.

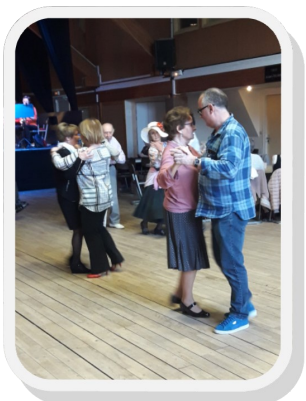

■ **Séverine BOUGEARD**

... le stage de William

Je m'appelle William, j'ai 24 ans, j'habite à Soisy Sous Montmorency dans le Val d'Oise depuis 2 mois. Avant, j'habitais à Drancy, en Seine Saint Denis (93).

J'ai intégré une formation nommée E-FABRIK à Drancy. Elle a pour objectif d'associer des jeunes et des personnes en situation de handicap, pour produire une solution concrète afin de répondre à une gêne qu'éprouve la personne en situation de handicap au quotidien en apprenant à utiliser les outils et les lieux de fabrication numériques de leur ville.

Cette formation dure 5 mois. A la fin de celle-ci une attestation de fin de formation est délivrée. Elle a aussi pour but d'aider les jeunes à trouver leur voie professionnelle, c'est pourquoi cette formation prévoit un stage.

C'est pour cela que j'ai décidé de faire mon stage de 2 semaines à la délégation APF France handicap d'Eaubonne, elle se trouve à 5 minutes de chez moi, ce qui a été très simple pour moi.

J'ai été bien accueilli et un accueil et une écoute particuliers m'ont été consacrés. Souhaitant m'orienter dans le domaine de l'accueil, ce stage m'a permis d'approfondir mes connaissances sur ce métier, notamment l'accueil téléphonique avec lequel je n'étais pas à l'aise auparavant.

Ce stage m'a permis de mettre mes compétences déjà acquises en valeur. J'ai participé à différentes activités à la délégation du Val d'Oise, tel que le Yoga, la sophrologie ou les arts créatifs. Pendant ces moments, j'ai pu être en contact avec les adhérents et parler de différents sujets avec eux. J'ai aussi participé à une réunion d'accessibilité et une réunion d'équipe territoriale entre la délégation des Yvelines et celle du Val d'Oise.

J'ai intégré handisport en 2012, j'ai fait du basket-fauteuil pendant 5 mois à Saint Ouen. Maintenant j'ai commencé le handball en fauteuil il y a 2 ans, à Noisy le Sec.

De par mon expérience avec handisport, j'ai également participé à une sensibilisation dans un collège/lycée basé à Pontoise. L'objectif était de sensibiliser les jeunes au handicap, d'apporter un nouveau regard et de mettre un terme aux préjugés.

J'ai intégré la délégation en tant que stagiaire, aujourd'hui je suis content de pouvoir dire que je suis également adhérent et bénévole.

En remerciant toute l'équipe de la délégation, je nous souhaite encore une belle collaboration !!!

■ **William LIMIER**

... la sensibilisation collège/lycée St Martin à Pontoise

Le mercredi 13 et le vendredi 15 mars derniers, William, bénévole, Kevin et Steve, partenaires Handisport, Nadira et Samuel, salariés de la délégation APF du Val d'Oise, et Camille, stagiaire, sont intervenus dans le cadre d'une sensibilisation au collège-lycée Saint-Martin de France à Pontoise.

Pendant que certains participaient à une initiation de handball fauteuil animée par William, Kevin et Steve, d'autres, autour de Samuel et Nadira, échangeaient sur les différents types de handicap, les difficultés rencontrées au quotidien par les personnes en situation de handicap ainsi que sur les outils pour les contourner.

Les élèves, scolarisés en classe de 4ème, 3ème et 1ère, se sont rapidement pris au jeu et se sont affrontés avec beaucoup d'enthousiasme au cours de matches de handball fauteuil. Les questions et les remarques étaient nombreuses et les échanges avec les élèves fructueux.

Nous remercions William, Kevin et Steve de s'être mobilisés et nous espérons pouvoir travailler avec l'établissement de nouveau à l'avenir !

■ **Camille GAUCHER**

En direct des groupes

La fin de la saison 2018-2019 va arriver vite ! Dans le prochain Zoom, nous vous présenterons un bilan complet de tous nos groupes. D'ici là, voici les dates de nos prochaines rencontres.

■ **Elodie LEGASTELOIS**

Groupe relais Poissy

les lundis 06/05/2019 et 03/06/2019,
de 13 h 30 à 16 h
à l'Espace Robespierre
2 bd Robespierre - 78300 POISSY

Groupe relais Versailles

Les jeudis 09/05/2019 et 13/06/2019,
de 14 h à 16 h
à la Maison de Quartier de Porchefontaine
86 rue Yves Le Coz - 78000 VERSAILLES

Groupe accessibilité

Les mercredis 15/05/2019 et 05/06/2019,
de 14 h à 16 h
à la délégation APF des Yvelines.

Groupe sensibilisation

Les mercredis 29/05/2019 et 19/06/2019
de 14 h à 16 h
à la délégation APF des Yvelines.

Groupe Jeunes

Le samedi 18/05/2019, de 14 h à 17 h
au Centre Alfred de Vigny, 24 avenue du Lycée 78960 Voisins Le Bretonneux

Groupe Loisirs et rencontre

Une réunion du groupe loisirs et rencontre se déroulera le **samedi 25 mai prochain** à la délégation du Val d'Oise. Elle est ouverte à tous.

L'objectif de ce groupe est de pouvoir partager des moments conviviaux, d'en faire profiter le plus grand nombre, de favoriser le lien social et promouvoir la culture.

■ **Samuel FORESTIER**

Un Groupe Jeunes à la Délégation du Val d'Oise, pourquoi pas !

La délégation du Val d'Oise souhaite mettre en place un groupe de jeunes âgés entre 18 et 40 ans pour un échange autour d'un projet local, comme une sortie ou un événement.

Si vous êtes intéressé(e), il vous suffit de me contacter, soit par mail à **sami.kallouchi@apf.asso.fr**, soit par téléphone au 01 30 10 60 60 pour vous inscrire.

■ **Sami KALLOUCHI**

Groupe accessibilité : prochaines réunions

Les vendredis 3 mai 2019, 31 mai 2019, 21 juin 2019
de 14 h à 16 h 30.

■ **Samuel FORESTIER**

Evènement

Cela peut vous intéresser

A vendre

Peugeot 807 2.0 HDI
Filtre à particules (FAP)
NAVTEQ ON BOARD (GPS)
Boîte à vitesses automatique (BVA)

1ère mise en circulation : 13/03/2007
1ère main
Changement d'immatriculation suite à vol de carte grise
Contrôle technique OK le 17/03/2019
Kilométrage : 259000 km
Non fumeur

Equipements de conduite BL ADAPT AUTO :
Cercle accélérateur
Frein principal à main droite

Prix de vente : 3000 € à débattre

Contact : 06 60 72 13 43

Equipements du véhicule :
GPS, téléphone, commandes vocales, lecteur 6 CD, climatisation automatique bizone, régulateur/ limitateur de vitesse, sièges avant électriques et chauffants, rétroviseurs électriques, chaufffants et rabattables électriquement, portes coulissantes électriques, jantes alu, allumage des phares automatiques, essuie-glaces automatiques, phares antibrouillard.

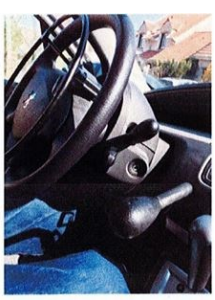

Fiscalité & handicap

Chaque année, il faut remplir sa déclaration d'impôts. Le prélèvement à la source, mis en place depuis janvier 2019 n'exonère, pas encore, les contribuables de cette obligation. Vous trouverez ci-après, les dispositions spécifiques aux personnes en situation de handicap.

Le prélèvement à la source

Il consiste à faire payer l'impôt sur le revenu en même temps que la personne perçoit ses revenus, selon un taux qui peut être adapté à la situation du foyer fiscal.

Le montant de l'impôt est prélevé par l'employeur, ou la caisse d'assurance maladie, ... selon le type de revenu, selon un taux calculé sur la base de la déclaration précédente.

Pour les travailleurs indépendants, ou les bénéficiaires d'une pension alimentaire, ou de revenus fonciers : le trésor public prélève un acompte sur le compte bancaire, sur la base du montant des revenus déclarés l'année précédente.

A savoir : le dédommagement d'un aidant familial au titre de la PCH n'est pas encore soumis au prélèvement à la source, il devrait l'être en 2020.

Et les revenus 2018 ? Les contribuables n'auront rien à payer car ils bénéficient d'un crédit d'impôt exceptionnel.

La déclaration de revenus

Une déclaration de revenus est néanmoins nécessaire.

Tous les contribuables doivent déclarer leurs revenus en ligne, sous peine d'amende ..., sauf :

☒ les contribuables dont la résidence principale n'est pas équipée d'accès internet,

☒ ceux qui résident dans une zone où aucun service mobile n'est disponible,

☒ les contribuables qui estiment ne pas être en mesure de faire leur déclaration en ligne.

La déclaration de revenus doit être retournée à l'administration fiscale, avant le :

16 mai 2019 (version papier) pour tous les départements ;

4 juin 2019 (déclaration en ligne) pour les départements des Yvelines et le Val d'Oise entre autres.

Allègements fiscaux en faveur des personnes en situation de handicap

Majoration d'une demi-part supplémentaire :

☒ pour un enfant titulaire de la carte d'invalidité (*), ne pouvant subvenir à ses besoins (donc à charge), quelque soit son âge, et même s'il ne vit plus chez ses parents, sauf s'il dépose une déclaration propre.

Ex. : Monsieur et Madame X ont une fille âgée de 25 ans, qui vit dans son propre logement. Elle perçoit l'AAH.
Nombre de parts pour le foyer fiscal : **3**
1 pour Monsieur X, 1 pour Madame X, 1/2 pour Mademoiselle X car elle est à la charge de ses parents et 1/2 car elle est titulaire de la carte d'invalidité (*).

☒ pour le contribuable ou son conjoint invalide : la personne invalide doit être titulaire de la carte d'invalidité (*), d'une pension militaire d'invalidité d'au moins 40 % ou d'une pension d'invalidité pour accident du travail d'au moins 40 %. Si les deux conjoints remplissent cette condition, ils bénéficient chacun d'une demi-part. En revanche, si un conjoint perçoit plusieurs avantages susmentionnés, il ne pourra bénéficier que d'une demi-part.

☒ pour une personne invalide à charge : en dehors des enfants, seules les personnes titulaires de la carte d'invalidité (*) **vivant sous le toit du contribuable peuvent être considérées comme à charge** et donnent lieu à une demi-part supplémentaire.

Déductions d'impôts :

☒ pensions alimentaires effectivement versées à un ascendant ou un descendant, en vertu d'une obligation légale et proportionnées aux besoins essentiels et aux ressources du bénéficiaire (attention : elles sont imposables pour celui qui les reçoit !) ;

☒ avantages en nature pour l'accueil à domicile d'une personne âgée de 75 ans. L'accueillant ne doit pas être tenu à l'obligation alimentaire de la personne âgée, et l'hébergement doit être permanent. Les revenus nets imposables de la personne âgée ne doivent pas dépasser le plafond de ressources de l'ASPA.

Réductions d'impôts :

☒ Dépenses liées à la dépendance
☒ Primes des contrats rente survie et épargne handicap

Crédits d'impôts :

☒ dépenses d'équipement (accessibilité du logement)
☒ emploi d'un salarié à domicile

(*) ou de la CMI invalidité. Une personne en situation de handicap peut être comptée à charge au titre de l'année au cours de laquelle elle a demandé la carte d'invalidité alors même qu'elle n'a pas encore été attribuée.

Cela peut vous intéresser

Fiscalité et handicap, suite

D'autres dispositions sont prévues pour les impôts locaux, l'impôt sur la fortune immobilière, la taxe sur les salaires, la TVA, la taxe sur les voitures polluantes, les droits de mutation à titre gratuit, et la vignette Crit'Air.

Retrouvez l'intégralité des mesures relatives à la fiscalité des personnes en situation de handicap, sur le Guide Faire-Face « Fiscalité & handicap » Edition 2019, disponible au prix de 4,70 € sur www.faire-face.fr.

■ **Corinne RIVIERE**

ECORESO Autonomie

ECORESO autonomie est une société coopérative d'intérêt collectif, dont les missions sont de proposer des aides techniques, à faible coût aux personnes en situation de handicap.

Pour cela,

Elle collecte gratuitement les aides techniques dont les personnes en situation de handicap n'ont plus l'utilité.
Elle recycle ces aides techniques : remise aux normes constructeurs, transformation en produits aux fonctionnalités améliorées.

Elle redistribue le matériel dans ses espaces de vente : vente, location, prêt.

Elle propose un accompagnement personnalisé dans le choix du matériel adapté aux besoins de la personne en situation de handicap : essai du matériel, installation et réglage à domicile, soutien administratif, formation des professionnels et des usagers ...

Contact : 01 82 39 23 42
Mail : yvelines@ecoreso-autonomie.org
86, boulevard Victor Hugo - 78130 Les Mureaux

■ **Délégation APF des Yvelines**

La délégation APF du Val d'Oise : Pourquoi t'ai-je négligé toutes ces années ?

Par peur d'être enfermé, peur de perdre ma liberté, peur de l'inconnu en fait.

Aujourd'hui, j'ai appris à connaître cette institution et j'ai vu le travail de ses travailleurs et de ses bénévoles, et j'ai vu combien ceux-ci se battent avec abnégation et bienveillance face à toutes ces détresses qui font partie du monde actuel.

A une époque où le bénévolat est en chute libre, beaucoup se trouvent désemparés devant des situations qui les dépassent où pour lesquelles l'Etat s'est désinvesti et ils se sentent perdus.

Je crois aujourd'hui que la délégation peut répondre à ces détresses et si elle ne pourra pas répondre à toutes, au moins elle sera un lieu d'écoute et toujours un tremplin vers un horizon plus éclairé.

Alors qui que vous êtes, n'ayez pas peur, n'hésitez pas à franchir la porte de cette structure, confiez-lui vos soucis et vous aurez ainsi l'opportunité de vous libérer de cet enfermement dans lequel vous vous êtes installé malgré vous.

Merci à vous pour votre écoute ...

■ **René BERTAUD**

Cela peut vous intéresser

Aide aux aidants

La première impression, juste après l'annonce du handicap, c'est de se sentir seule, perdue. On ne sait pas quoi faire, en plus d'avoir à affronter un immense inconnu qu'on sait déjà qu'il va être difficile.

On devient aidant par amour, mais on ne sait pas tout de suite qu'on doit aussi être, infirmière, docteur, kiné, psychologue et que ça va impacter toute la famille. On va s'épuiser physiquement et moralement jour et nuit, expliquer, justifier, se heurter à de l'incompréhension ou à la gêne des autres vis à vis du handicap.

Et nous allons aussi rencontrer des gens formidables qui vont nous accompagner et nous permettre de "sortir la tête de l'eau".

Alors de savoir qu'il y a ce groupe d'aide aux aidants, ça ouvre à cette possibilité de dire avec nos mots la détresse qui s'est emparée de nous, d'être écoutée, comprise ... Ouf, je ne suis plus seule, et en plus les autres vont me donner des solutions ou des astuces et des procédés qui vont me faciliter la vie.

Ce moment de partage va me rassurer, me donner de l'énergie pour avancer sur ce chemin qui est le nôtre.

■ **Marie BIASUZ**

Ressources/partenariats

Famille de coeur

Les legs, assurances-vie et donations sont essentiels à APF France handicap pour mener ses actions au bénéfice des enfants et adultes en situation de handicap et leur permettre de vivre dignement.

Nous sommes fiers de pouvoir compter chaque jour de nouveaux bienfaiteurs dans la famille de cœur APF France handicap et les remercions chaleureusement.

Trois possibilités pour exprimer votre solidarité :

Le legs : Le legs vous permet de transmettre, après votre décès, tout ou partie de votre patrimoine à l'association.

L'assurance-vie : Vous pouvez désigner l'association comme bénéficiaire de votre contrat assurance-vie, intégralement ou partiellement.

La donation : La donation vous permet de donner, de votre vivant, un bien immobilier (ou un terrain, une somme d'argent, du mobilier, ...) à l'association, de façon immédiate et irrévocable.

Une équipe vous est dédiée :

Édith Buisson
01 40 78 69 09
edith.buisson@apf.asso.fr

Franck Sarriot
01 40 78 69 18
franck.sarriot@apf.asso.fr

Par courrier :
Édith Buisson, Franck Sarriot - APF France handicap
Service Relation Bienfaiteurs
17 bd Auguste Blanqui - 75013 PARIS

DON en CONFIANCE

■ **Séverine BOUGEARD**

Adhésion

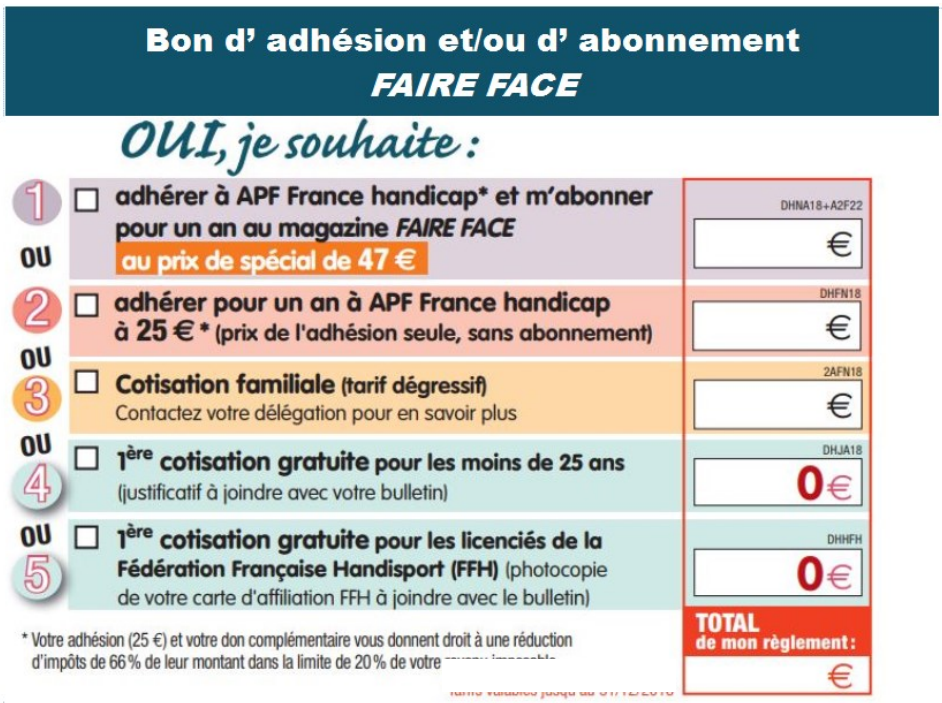

Bon d' adhésion et/ou d' abonnement
FAIRE FACE

OUI, je souhaite :

1 ☐ adhérer à APF France handicap* et m'abonner pour un an au magazine *FAIRE FACE* au prix de spécial de 47 € — DHNA18+A2F22 — €

OU

2 ☐ adhérer pour un an à APF France handicap à 25 € * (prix de l'adhésion seule, sans abonnement) — DHFN18 — €

OU

3 ☐ **Cotisation familiale** (tarif dégressif) Contactez votre délégation pour en savoir plus — 2AFN18 — €

OU

4 ☐ **1ère cotisation gratuite pour les moins de 25 ans** (justificatif à joindre avec votre bulletin) — DHJA18 — 0 €

OU

5 ☐ **1ère cotisation gratuite pour les licenciés de la Fédération Française Handisport (FFH)** (photocopie de votre carte d'affiliation FFH à joindre avec le bulletin) — DHHFH — 0 €

TOTAL de mon règlement : €

* Votre adhésion (25 €) et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % de leur montant dans la limite de 20 % de votre

Vous pouvez faire adhérer plusieurs membres de votre famille !

Profitez-en, c'est plus pratique et plus économique !

Exemples :

Cotisation individuelle : **25 €**

Cotisation familiale 2 personnes : **40 €** (au lieu de 50 €)

Cotisation familiale 3 personnes : **45 €** (au lieu de 75 €)

L'équipe de rédaction

APF France handicap - Direction régionale Ile de France

Johan ANQUETIL, Chef de projet

APF France handicap - Territoire Yvelines & Val d'Oise

Séverine BOUGEARD, Cheffe de projet
Camille GAUCHER, Stagiaire
Philippe HENRY, Directeur territorial des actions associatives

APF France handicap - Délégation des Yvelines

Marie-Pierre DUNOD, Animatrice atelier
Elodie LEGASTELOIS, Chargée de développement des actions associatives
Liliane MORELLEC, Représentante départementale CAPFD 78
Corinne RIVIERE, Chargée de développement des actions associatives

APF France handicap - SAMSAH des Yvelines

Mélanie EGLER, Psychomotricienne

APF France handicap - Délégation du Val d'Oise

René BERTAUD, Adhérent
Marie BIASUZ, Adhérent
Samuel FORESTIER, Chargé de développement des actions associatives
Sami KALLOUCHI, Agent associatif
William LIMIER, Bénévole

Délégation des Yvelines
164, avenue Joseph Kessel - Pavillon 10
78960 Voisins Le Bretonneux

Délégation du Val d'Oise
4 rue George V
95600 Eaubonne

Agenda

Mai 2019

3	Réunion du groupe Accessibilité (95)
6	Réunion du groupe Relais de Poissy (78)
9	Réunion du groupe Relais de Versailles (78)
13	Halte de la caravane « en route pour nos droits !» à Versailles
14	Arrivée de la caravane « en route pour nos droits !» à Paris
14	Olympiades Handisport à Eaubonne
15	Réunion du groupe Accessibilité (78)
18	Réunion du groupe Jeunes (78)
20	Réunion CAPFD 78
25	Réunion du groupe Loisirs et rencontres (95)
29	Sortie découvertes au Parc naturel régional du Vexin français
29	Réunion du groupe Sensibilisation (78)
31	Réunion du groupe Accessibilité (95)

Juin 2019

3	Réunion du groupe Relais de Poissy (78)
5	Réunion du groupe Accessibilité (78)
12	Réunion CAPFD 78
13	Réunion du groupe Relais de Versailles (78)
19	Réunion du groupe Sensibilisation (78)
21	Réunion du groupe Accessibilité (95)
22	Assemblée départementale à Voisins Le Bretonneux (78)
22-23	Solstice des Arts à Magny Les Hameaux
29	Assemblée générale à Lille